

INFO ACL N° 1 10/02/2020



AÉRODROME DE LANGRES-ROLAMPONT
B.P. 88 – 52203 LANGRES CEDEX

Et voilà... Le Comité Directeur, suite à notre dernière A.G m'a propulsé aux responsabilités de la Présidence de l'Aéroclub Langrois ! Comment vais-je faire pour succéder à Danièle BARRIL qui a tenu la barre pendant ces 13 dernières années avec tellement d'énergie et de réussite ?

Bien sûr, je peux compter sur Danièle qui s'est engagée à me « tutorer » durant mon apprentissage et je l'en remercie par avance !

Je sais pouvoir compter sur chacun des membres du bureau, Loïc pour la qualification de chacun de nous, des élèves en cours et à venir, Guy pour le secrétariat et la tenue du D.T.O, Michel pour la gestion de l'essence, de l'avion et des vols découvertes, Jacky pour tout un tas de choses, et c'est rassurant !

Mais notre Aéroclub a besoin du soutien de chacun de ses membres adhérents et de ses « amis » proches.

C'est pourquoi, je vous propose un « Info ACL » afin que chacun de nous soit informé de la vie de l'Aéroclub et que nous puissions resserrer les rangs autour de notre passion, qu'est l'aviation légère. Cet « Info ACL », dans un premier temps, paraîtra au moins une fois par trimestre, ou quand il y aura besoin... nous adapterons la fréquence de diffusion en fonction de vos réactions et des besoins.

Chacun de vous peut, d'ores et déjà, proposer un article, une intervention, une suggestion à mettre en débat. Je fais le pari de l'intelligence collective pour faire progresser notre Aéroclub.

Un des principaux soucis au poste de Président d'Aéroclub est la sécurité !

Je vais réaffirmer une lapalissade : Chacun doit être responsable de lui-même, des personnes qui l'accompagnent, et des matériels qu'il utilise !

Et je finirai en copiant Loïc :

Bons vols... Fly Safe !

Francis BADER

A.G du 02/02/2020 :

L'A.G s'est tenue le Dimanche 02/02/2020 avec une bonne vingtaine de personnes présentes... et s'est terminée par le verre de l'amitié !

Nous tenons à votre disposition le P.V de cette A.G. dès qu'il sera validé par le bureau directeur. Vous pouvez en faire la demande par mail ou téléphone.

L'article de presse est paru dans le J.H.M du 04/02/2020 :

Bon carnet de vol pour l'aéroclub

L'assemblée générale s'est déroulée, dimanche matin au club-house à l'aérodrome de Rolampont.

Devant l'assemblée réunie au club-house de l'aérodrome de Rolampont, la présidente de l'aéroclub langrois, Danièle Barril a exposé : « avec 379 heures effectuées en 2019, le nombre d'heures de vol de l'avion est tout à fait correct ». Ce temps dans le ciel haut-marnais, – le plus souvent – et les départements limitrophes s'est réparti entre les 28 pilotes, qui doivent s'inscrire sur le site en ligne pour réserver l'avion.

Pour les heures en instruction, qui ont représenté 41 % des heures de vol, le mérite revient à Loïc Houart, l'instructeur hyperexpérimenté de l'école. Quant aux vols découverte ou « baptême de l'air », ils se sont élevés à 8 %, c'est d'ailleurs le maximum autorisé par la FFA, fédération française aéronautique. Bien que la moyenne d'âge des pilotes soit relativement élevée, les jeunes sont représentés avec les cours donnés pour l'obtention du BIA, brevet d'initiation aéronautique. En 2019, douze collégiens et lycéens sur les treize inscrits l'ont obtenu. Actuellement, sept jeunes suivent les cours du BIA, au lycée Diderot.



Avec un bilan des activités aéronautiques au beau fixe, les pilotes et leurs passagers vont encore survoler la région avec beaucoup de plaisir.

Sur la plateforme à Rolampont, les deux avions de l'aéroclub de Haute-Marne sont accueillis depuis avril 2019, son président Damien Wilhélem a remercié chaleureusement l'aéroclub langrois : « Nous apprécions le confort d'avoir à disposition cet aérodrome pour voler tous les jours et une piste bucolique. » (NDLR : la piste en herbe). Leur retour à Chaumont n'est toujours pas programmé. Danièle Barril a annoncé, qu'après 13

années à la présidence de l'aéroclub, elle passera la main en 2021. Les finances, bien gérées, vont permettre de financer

l'entretien de l'avion et d'investir pour continuer à voler dans des conditions optimales de sécurité.

Des projets

L'aéroclub invite le public à ses journées portes ouvertes, qui auront lieu samedi 16 et dimanche 17 mai. Julie D'Abzac, jeune femme, possédant le PPL, licence de pilote privé, a proposé que le compte Facebook de l'aéroclub soit alimenté régulièrement pour mettre en avant ce club dynamique.

Bureau Directeur du 02/02/2020 :

Dans la foulée de l'A.G, le Bureau Directeur s'est réuni pour s'organiser suite à la décision de Danièle BARRIL de lâcher le poste de Présidente qu'elle assumait avec un grand dévouement depuis 13 ans.

La nouvelle organisation est ainsi constituée :

Francis BADER Président
 Michel CLEMENT Vice-Président
 Guy ROLLE Secrétaire
 Mathieu PREVOT Trésorier
 Danièle BARRIL Comptabilité
 Jacky BARBONNAIS Membre
 Pierre CHEVALOT Membre
 Fabrice FRANCO Membre
 Loïc HOUART Membre
 Vincent LANGLOIS Membre
 Myriam MARTIN Membre
 Jean Claude SAUTIER Membre.

Informations récentes :

Nous sommes liés à la Ville de Langres par une convention qui nous met la piste à disposition pour une durée de 30 ans depuis 1995... Celle-ci se termine donc dans 5 ans.

Le moteur de l'avion arrive en fin de potentiel. Il devra être changé à la fin de l'année 2020 ou début 2021 en fonction des heures de vols effectuées. Le coût de ce changement est d'environ 40 000 €... Comment le financer ? Nous chercherons une éventuelle subvention... un éventuel mécène... mais ce sera vraisemblablement également, comme la dernière fois, pour tout ou partie, par un emprunt. Nous aurons l'occasion d'échanger sur ce sujet au cours de l'année.

Mais pour envisager d'emprunter il nous fallait une convention avec la Ville de Langres permettant de rassurer les « prêteurs » sur la pérennité de notre activité. Or, bonne nouvelle, après une rencontre avec Mme Estelle YUNG directrice générale des services de la Ville de Langres, le dernier conseil municipal de la mandature actuelle a accepté de renouveler la convention pour une durée de 30 ans !

Autre(s) nouvelle(s) :

Avec la complicité de Julie D'ABZAC et celle de Vincent LANGLOIS nous allons tenter de faire vivre notre [site internet](#), notre page [Facebook](#) et Instagram afin d'être davantage visibles à travers les réseaux sociaux et ainsi essayer de faire venir à nous de nouveaux adhérents, élèves pilotes, et/ou passionnés d'aviation... Sur ce sujet, également, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

" Le mot de l'Instructeur. "

- Si nous voulons aller au potentiel et obtenir également les prolongations réglementaires du moteur ...Bien respecter la T° mini de l'huile avant de décoller (zone verte).
- Avant chaque vol vérifier : 1) La validité de son SEP (avec carte d'identité), 2) La validité de sa visite médicale, 3) Les Notams, 4) La Météo, 5) Le devis de masse, 4) L'autonomie, 5) Les documents de l'avion (voyages).
- Avant chaque vol au départ de Rolampont, prendre, impérativement, connaissance de l'activité des zones AZBA en particulier R45 S et S2 via le [S.I.A.](#)
- Au retour : saisir son vol sur Aerogest avec la quantité d'essence mise à bord à Rolampont ou à l'extérieur.
- Règles d'emport des passagers : pour emporter des passagers, il faut compter au moins trois atterrissages et trois décollages en qualité de commandant de bord dans les trois mois précédents. Attention aux pilotes qui volent peu et qui doivent vérifier leur carnet de vol avant de partir. Il s'agit bien de trois atterrissages complets (trois lignes sur le carnet de vol).

En ce début d'année, je souhaite à tous, élèves ou brevetés, de bons vols, de voler plus, de voler mieux et toujours en sécurité.

Loïc